

3 décembre 2005 - ProCap – Allocution pour le 75^{ème} anniversaire

Félicitations ! Félicitations à ProCap pour son 75^{ème} anniversaire !

Que de fêtes cette année, que de manifestations réussies ! ProCap a fait preuve tout au long de l'année d'une créativité, d'un dynamisme et d'une énergie peu commune ! Elle ne fait vraiment pas ses 75 ans ! Elle n'a rien d'une retraitée ! Attention ! Vous allez donner raison à M. Couchepin, quand il estime qu'on est toujours trop jeune pour l'AVS !

ProCap défend depuis 75 ans, sans faiblir, les droits des personnes handicapées, organise des manifestations sportives et lutte pour l'amélioration de l'image du handicap dans la société.

De grands pas ont été franchis. Si autrefois les personnes handicapées étaient souvent tenues à l'écart de la société. Aujourd'hui, elles sont généralement bien acceptées. Même gravement handicapé, on peut maintenant mieux participer à la vie sociale, étudier, travailler, avoir des loisirs, des amis...

Tout n'est pas encore fait, c'est vrai. Il y a encore du travail pour rendre la ville et les bâtiments accessibles à tout le monde. Il y a encore du travail pour faire comprendre certains types de handicaps, comme, en particulier, les maladies psychiques et psychosomatiques. Il y a encore du travail pour améliorer la qualité de vie et l'intégration scolaire et professionnelle.

ProCap ne chômera pas pendant les 75 prochaines années. Elle ne pourra probablement pas prendre sa retraite avant son 150^{ème} anniversaire...

Nous vivons une drôle d'époque. Après tant de progrès réalisés, la qualité de la prise en charge des personnes handicapées est aujourd'hui remise en cause. Le financement de l'assurance invalidité n'est toujours pas assuré. Le déficit dépasse 1,5 milliard par an. La dette cumulée atteint les 7 milliards. Les partis gouvernementaux ne s'entendent toujours pas sur le financement de l'assurance invalidité et plus on attend, plus le problème devient ardu. Sous la pression des déficits chroniques et de la dette, les autorités fédérales veulent serrer la vis et restreindre les critères d'octroi des prestations de l'assurance invalidité, et en particulier des rentes.

Le train de mesures d'économie 2003 a forcé les institutions à réduire leurs prestations.

La nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, la RPT, nous oblige à repenser toute l'organisation de la prise en charge du handicap au niveau cantonal et nous ne savons pas encore dans quelles conditions cette révolution se fera.

La modification des procédures de recours dans l'assurance invalidité, que nous avons votée, hélas, au Parlement la semaine passée restreint encore les droits des personnes concernées.

A cela s'ajoute la 5^{ème} révision de l'AI, qui prévoit toute une série de mesures d'économies au détriment des personnes handicapées et qui veut en outre diminuer de 10 à 20% le nombre de nouvelles rentes octroyées.

Comment y parvenir ? Avec des critères de sélection plus sévères et avec des mesures supplémentaires dans le domaine de la réinsertion professionnelle.

Très bien ! Faire un effort de formation, c'est toujours très bien, mais il est très probable que cela ne suffira pas pour permettre aux personnes menacées de handicap de travailler. . Sachant qu'il y a actuellement 9000 places annoncées vacantes pour 200'000 demandeurs d'emplois, on peut se demander quelles seront les chances des personnes ayant des problèmes de santé de retrouver du travail. Nous pourrions bien nous retrouver dans la situation d'avoir des personnes mieux formées, qui ne recevront pas de rente, mais qui ne trouveront pas de travail quand même. Ce seront autant de personnes qui grossiront les rangs de l'aide sociale.

Si l'on veut vraiment réinsérer plus de personnes handicapées sur le marché du travail, il faut que l'on se donne les moyens politiques et financiers d'aboutir. Pour cela, il faut investir dans la formation, bien sûr, mais aussi favoriser la création de postes de travail, mettre en place des mesures d'incitation efficaces pour les employeurs. Les belles paroles et les promesses ne suffiront pas. Il faut plus de places de travail, des horaires et des conditions de travail plus souples. Pourra-t-on atteindre de tels objectifs sans recourir aux quotas, tels qu'ils existent en France et dans plusieurs autres pays européens ? Devrait-on créer un deuxième marché du travail ? Nous devons nous poser toutes ces questions lors de la discussion sur la cinquième révision de l'AI qui débute au Parlement.

Aujourd'hui cependant, nous voulons laisser place à la fête. Nous voulons partager un moment de convivialité. Nous voulons partager la flamme de l'amitié, le feu de l'action, nous voulons être ensemble tout feu, tout flamme et toute lumière, puisque nous allons assister à une fête de lumière, une fête des couleurs, nous allons nous émerveiller ensemble de découvrir Espacité, comme un espace et une cité de couleurs.

Je tiens à remercier ProCap de nous offrir un tel spectacle. Je connais déjà M. Hostettler et j'ai l'occasion d'admirer une de ses œuvres presque chaque jour, puisqu'elle est exposée à la buvette du Parlement, à Berne. C'est un Palais fédéral sur lequel sont projetés de la lumière rouge et des croix blanches.

Bonne soirée à tous et à toutes

Bon anniversaire à ProCap et merci à tous ceux et toutes celles qui nous offrent ces beaux moments.

Je vous remercie de votre attention.